



O.Farcy-SEPNB

Petit rhinolophe

Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)

Description

Le Petit rhinolophe mesure entre 3,7 et 4,5 cm, pour un poids situé entre 5,6 et 9 g et une envergure de 19,2 à 25,4 cm. Son pelage dorsal est gris-brun sans tâche roussâtre (gris foncé chez les jeunes) et son pelage ventral est gris à gris blanc. Le patagium (ailes de la chauve-souris) et les oreilles sont gris-brun clair. Chez les rhinolophes, l'appendice nasal est caractéristique puisqu'il est en forme de fer-à-cheval. Le Petit rhinolophe peut difficilement être confondu avec d'autres espèces puisque c'est le plus petit des rhinolophes.

Écologie

Le Petit rhinolophe se rencontre de la plaine jusqu'en montagne. Il recherche les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante car un vide de 10 m semble être rédhibitoire. Ses terrains de chasse préférentiels se composent des linéaires arborés avec strate buissonnante bordant des friches, des prairies pâturées ou prairies de fauche. La présence de milieux humides est une constante du milieu préférentiel et semble notamment importante pour les colonies de mise-bas, les femelles y trouvant l'abondance de proies nécessaires à la gestation et à l'élevage des jeunes.

Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles ou artificielles souvent souterraines, aux caractéristiques bien définies : obscurité totale, température comprise entre 4°C et 16°C, hygrométrie généralement élevée, tranquillité absolue. L'espèce est fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, mais des individus changent parfois de gîte d'une année sur l'autre, exploitant ainsi un véritable réseau de sites locaux.

Au nord de l'aire de répartition, les gîtes de mise-bas sont principalement les combles ou les caves de bâtiments à l'abandon ou entretenus, milieux assez chauds et relativement clairs.

Répartition

L'espèce est présente en Europe occidentale, méridionale et centrale. Elle est connue dans presque toutes les régions de France mais est absente de la région Nord, sa limite nord-est de répartition étant la Picardie. Elle est aussi présente dans les pays limitrophes de la France.

Classification

Classe : Mammifères

Ordre : Chiroptères

Famille : Rhinolophidés

Protection

- Directive Habitats-Faune-Flore : Annexes II et IV

- Convention de Bonn : Annexe II

- Convention de Berne : Annexe II

- Protection Nationale : Article 1^{er}

- Cotation UICN : Monde : vulnérable ; France : vulnérable

Etat de conservation sur le site

- Site important pour l'espèce

- Conservation : Excellente

- Isolement : Non-isolée

- Globale : Excellente

Zoom sur la Bretagne et sur le site



En Bretagne, le Petit rhinolophe est absent de tout l'ouest de la région et il semble dans un état de conservation défavorable. L'espèce a été repérée sur de nombreux secteurs du site. Les ardoisières du site servent de gîtes d'hibernation aux Petits rhinolophes. Le Parc de la préhistoire semble aussi être un site important, mais actuellement le propriétaire ne souhaite pas qu'il y ait de prospections dans le parc. A l'heure actuelle, les nurseries de Petit rhinolophe sont les seules nurseries de chauves-souris à avoir été détectées. Mais elles se situent toutes en dehors du site, notamment au Château de Rochefort-en-Terre et au Moulin Neuf. Les deux autres nurseries se trouvent dans des propriétés privées.

Menaces sur le site

- Le dérangement est l'une des principales menaces.

- La prédation par des fouines, chouettes ou autres prédateurs peuvent limiter l'accès à certains sites.

Propositions de gestion

- La fermeture des ardoisières par des grilles adaptées aux allées et venues des chauves-souris et un renforcement de la réglementation permettrait de limiter le dérangement de ces dernières et d'assurer le maintien de ces gîtes.

- Tous les gîtes de mise-bas du Petit rhinolophe ont été détectés en dehors du site. Un agrandissement du site afin d'englober ces secteurs pourrait être intéressant pour développer une réelle stratégie de maintien de l'espèce.

- Le maintien des éléments du maillage écologique (mares, bocage,...), des prairies et autres territoires de chasse, favoriserait la présence des différentes espèces sur le site.

